CE/Poly-ARC-ed2

CE

DECLARATION UE DE CONFORMITE

Nous :

Bouygues Telecom SA
37-39, rue Boissière
75 116 Paris

déclarons sous notre seule responsabilité que le produit ci-dessous, objet de la présente déclaration :

NOM DU PRODUIT	:	Bbox Wi-Fi® 6
TYPE DU PRODUIT	:	PRV36AX349B
FAMILLE DE PRODUIT	:	Modem FTTH

mis sur le marché à partir de son début de production jusqu'au 1er Novembre 2022 est conforme aux exigences essentielles des directives et aux règlements européens suivants :

- RED : DIRECTIVE 2014/53/UE DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL du 16 avril 2014 relative à l'harmonisation des législations des Etats membres concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques et abrogeant la directive 1999/5/CE
- Ecoconception :
  - DIRECTIVE 2009/125/CE DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL du 21 octobre 2009 établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie (refonte).
  - RÈGLEMENT (CE) N° 1275/2008 DE LA COMMISSION du 17 décembre 2008 modifié par le RÈGLEMENT (UE) N o 801/2013 DE LA COMMISSION du 22 août 2013
  - RÈGLEMENT (UE) 2019/1782 DE LA COMMISSION du 1er octobre 2019 établissant des exigences d'écoconception pour les sources d'alimentation externe en vertu de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le règlement (CE) no 278/2009 de la Commission
- ROHS : DIRECTIVE 2011/65/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (refonte)

en conformité avec les normes harmonisées ou réglementations européennes suivantes :

- EN 62368-1:2014+A11:2017
- EN 62311:2008
- EN 55032:2015
- EN 55035:2017
- EN 50563:2011+A1:2013
- EN 63000:2018
- EN 60825-2:2004+A1:2007+A2:2010
- EN 301 489-1 V2.2.3
- EN 301 489-17 V3.2.4
- EN 300 328 V2.2.2
- EN 301 893 V2.1.1
- EN 303 423 v1.2.1
- EN 60825-1:2014
- EN 50564:2011

mis sur le marché à partir du 2 Novembre 2022 est conforme aux exigences essentielles des directives et aux règlements européens suivants :

- RED : DIRECTIVE 2014/53/UE DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL du 16 avril 2014 relative à l'harmonisation des législations des Etats membres concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques et abrogeant la directive 1999/5/CE
- Ecoconception :
  - DIRECTIVE 2009/125/CE DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL du 21 octobre 2009 établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie (refonte).
  - RÈGLEMENT (CE) N° 1275/2008 DE LA COMMISSION du 17 décembre 2008 modifié par le RÈGLEMENT (UE) N o 801/2013 DE LA COMMISSION du 22 août 2013
  - RÈGLEMENT (UE) 2019/1782 DE LA COMMISSION du 1er octobre 2019 établissant des exigences d'écoconception pour les sources d'alimentation externe en vertu de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le règlement (CE) no 278/2009 de la Commission

- ROHS : DIRECTIVE 2011/65/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (refonte)

en conformité avec les normes harmonisées ou réglementations européennes suivantes :

- EN 62368-1:2014+A11:2017
- EN 62311:2008
- EN 55032:2015+A11:2020
- EN 55035:2017+A11:2020
- EN 50563:2011+A1:2013
- EN 63000:2018
- EN 60825-2:2004+A1:2007+A2:2010
- EN 301 489-1 V2.2.3
- EN 301 489-17 V3.2.4
- EN 300 328 V2.2.2
- EN 301 893 V2.1.1
- EN 303 423 v1.2.1
- EN 60825-1:2014
- EN 50564:2011

A Paris, le 09/11/2022

Au nom de Bouygues Telecom

BOUYGUES TELECOM
37-39 Rue Boissière
75116 PARIS
Société Anonyme au Capital de 929 207 595,48 €
RCS Paris 397 480 930

Georgina Lopez
Directrice Développement Produits Fixes et Plateformes de Service

Wi-Fi® est une marque déposée de la Wi-Fi Alliance®.